

beaucoup le ministre actuel des Transports qui n'a cessé de faire face à des situations d'urgence avec compétence, intelligence, et un courage invincible. Lui et ses collègues réalisent des prodiges d'efficacité technique en faisant si bien fonctionner la voie maritime.

L'hon. M. Pickersgill: Est-ce le ministre qui est l'auteur de ce discours?

M. Campbell (Stormont): On connaît aussi mon ressentiment contre ceux qui portent la responsabilité d'avoir privé ma ville natale du canal qui coulait à ses portes depuis au delà de 100 ans.

A titre d'ancien ministre des Transports et d'ex-député de Stormont, le représentant de Laurier a eu la témérité d'annoncer aux gens de Cornwall il y a quelques mois que notre ville fait partie de la voie maritime en raison des travaux de dragage effectués dans les environs. Quel cynisme monumental! Quel genre de voie maritime est pourvue d'un canal qui se termine par un mur de béton haut de 80 pieds?

Si quelqu'un conserve encore des illusions en pensant que Cornwall fait toujours partie de la voie maritime, il n'a qu'à comparer l'aspect du canal de Cornwall à celui des écluses Eisenhower, ou même à l'état du canal de Cornwall il y a quelques années. Les rives du canal de Cornwall sont presque réduites à l'état de dépotoir, alors qu'elles servaient autrefois de parc. Le canal de Cornwall est maintenant une eau stagnante alors qu'il était autrefois une voie de navigation internationale, porte ouverte sur le monde. Avant d'abandonner le canal Cornwall en faveur de la voie navigable Chevrier, on pouvait maintenir les lieux en bien meilleur état. Puisqu'il y va de l'intérêt des chômeurs de la région et de l'apparence de Cornwall, j'implore encore le ministre que l'on fasse davantage en vue de conserver le canal et de le maintenir ouvert, même si ce n'est plus un cours d'eau nécessaire au commerce.

Le député de Laurier semble maintenant mal à l'aise à cause du tort que l'aménagement des écluses de la voie maritime du Saint-Laurent, du côté américain, a causé à Cornwall. Il y a quelques jours, ne soulevait-il pas ici la question de la pollution du canal de Cornwall au sujet de quoi j'avais déjà pris contact avec les fonctionnaires du ministère? Je me réjouis de son intervention dans ma circonscription car je trouve hautement louable qu'il cherche à remédier aux ravages causés par la voie maritime. Je crains cependant qu'il n'oublie ses nouveaux amis de Laurier qui peuvent toujours se consoler en pensant qu'il n'est pas en mesure maintenant, comme simple député, de leur faire autant de tort que s'il était ministre.

M. le président suppléant: A l'ordre.

M. Campbell (Stormont): Je poursuis.

M. le président suppléant: J'ose espérer que le député en reviendra au poste à l'étude.

M. Campbell (Stormont): Oui, monsieur le président. J'insisterai énergiquement auprès du ministre afin qu'il ne tienne aucun compte des recommandations tendant à la fermeture du canal de Cornwall. Ce serait désastreux si Cornwall était privé de ce qui reste de ce canal. Bon nombre de fonctionnaires du ministère des Transports, qui ont de longs états de service, perdraient leur emploi, et l'accès dont bénéficient de temps à autre des bateaux destinés à une des industries les plus florissante de Cornwall, serait coupé si le reste du canal était fermé.

Cependant, je propose qu'on mène une enquête pour voir s'il serait souhaitable ou non de drainer un petit embranchement du canal de Cornwall qui accédait aux filatures de coton. Ce petit embranchement du canal est le secteur le plus pollué. Drainer cette partie du canal pourrait supprimer un grave danger pour la santé de la population. Il permettrait aussi de récupérer des terres dans la région ce qui augmenterait beaucoup la valeur des propriétés acquises par la *Cornwall Industrial Development Corporation*. Si on le jugeait nécessaire, il serait possible d'aménager une nouvelle prise d'eau sur le chenal principal du canal de Cornwall.

Les parcs de l'Ontario, à l'ouest de la ville, renferment plusieurs excellentes plages et il est question d'aménager deux grandes piscines sous peu. C'est donc dire que, sous peu, le problème des plages ne sera pas aussi aigu qu'il l'a été dans le passé. Un grand nombre de chalets de l'île Hamilton et de la pointe Stonehouse ont aussi été victimes de l'aménagement de la voie maritime. Les quais et les plages ont, en effet, été détruits par les vagues que produisent les océaniques qui filent à vitesse excessive dans le chenal étroit.

Je l'ai signalé au ministère à maintes reprises et plus d'une délégation a enquêté là-dessus. En conséquence, une limite de vitesse a été imposée dans cette région, ce qui a beaucoup contribué à remédier à la situation. Mais il arrive parfois qu'un capitaine irréfléchi ne tienne pas compte des règlements et inonde ces chalets, causant ainsi un tort considérable aux habitants de la région. Je crois donc qu'il serait essentiel d'installer un contrôle-radar, semblable à celui qu'utilise la sûreté provinciale sur les grandes routes, pour contrôler la vitesse des navires qui empruntent ce chenal. De cette façon, on pourrait punir sévèrement les propriétaires, les